

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DU DOMAINE PUBLIC DIVERS :**

Store banne

Dossier n° DZ .....

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la réception de la demande. En l'absence de réponse dans ce délai, la demande est réputée refusée.

\* Un dossier complet = une étude immédiate et une validation rapide.

**PIECES A FOURNIR :** **4 EXEMPLAIRES - 5 si voie Départementale - 6 si situé  
Constituer des dossiers distincts en ZAC - 7 si Port de Gennevilliers**

- Un plan de localisation du site,
  - Un **plan de masse** au 1/200<sup>ème</sup> existant et projeté, ou photos, avec les dimensions, l'orientation du plan et le nom des rues, comportant :
    - l'orientation du plan avec le nom des rues,
    - Un croquis coté du site concerné : terrain, trottoir...
    - Selon le cas, les plantations existantes à maintenir, à supprimer (représentées différemment),
  - La localisation schématique des équipements publics existants, desservant le terrain ou tous dispositifs publics qui se trouveraient devant la propriété : candélabre, bordures béton, plaque d'égout, abris bus, chambre de télécommunication, passage piétons, panneaux publicitaires...etc.,  
*ou / et selon les cas* Une représentation graphique (photographie), comprenant toutes les dimensions,
  - Le **récépissé de dépôt** de la demande de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable des travaux,
  - L'autorisation de l'**AMENAGEUR** si le chantier est situé en ZAC,
  - L'autorisation du propriétaire ou du syndic si vous n'êtes pas propriétaire,
- Dans tous les cas** fournir par une note technique toutes précisions utiles, à la compréhension du projet.

IL EST NECESSAIRE DE PRENDRE CONTACT AVEC LES SERVICES TECHNIQUES A LA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES AU 12ème ETAGE DE LA MAIRIE POUR DES TRAVAUX SUR LA VOIRIE (01 40 85 63 15).

L'obtention de cette autorisation ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme, ex : déclaration préalable (de travaux) pour une modification de façade...auprès du Service Urbanisme Réglementaire, 01 40 85 63 27, ou un arrêté d'interdiction de stationner ou circuler... auprès des Services Techniques, 12<sup>ème</sup> étage. 01.40.85.63.15

**DEMANDEUR : RAISON SOCIALE :** .....

**ADRESSE DU SITE :** ..... **Références cadastrales :** .....

**ADRESSE DU STORE :** .....

**RESPONSABLE : NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**ADRESSE PERSONNELLE DU DEMANDEUR :** .....

..... **Particuliers N° Appart obligatoire:** .....

**Tél obligatoire** professionnel : ..... portable : ..... personnel : .....

**Email :** ..... **N° DE SIRET :** .....

**Dimensions du STORE :** Longueur .....m x Largeur .....m = Surface ..... m2

**Dimensions du LAMBREQUIN :** Longueur ..... m x Largeur ..... m = Surface ..... m2

**Contact**

Centre administratif  
Waldeck-L'Huillier  
177 avenue Gabriel-Péri  
92 237 Gennevilliers cedex  
01 40 85 66 66  
mairie@ville-gennevilliers.fr  
ville-gennevilliers.fr

